

Le 3 mars 2014

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le troisième jour de mars 2014 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau sont présents les conseillères et conseillers : France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre et Daniel Tétreault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ six personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h30.

28-14 Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Claudia Morlot
Appuyé par Daniel Tétreault

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu en ajoutant Fête dans le rang 2014, 125^{ème} de la municipalité au varia.

ADOPTÉ

29-14 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 3 février 2014

Proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 3 février 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h40.

30-14 Dossiers des lots "orphelins "créés suite à la réforme cadastrale

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par France Boulet

et résolu de ne pas envoyer la liste des lots "orphelins "créés suite à la réforme cadastrale à la MRC de Brome Missisquoi pour la vente des immeubles pour non paiement de taxes. Pour ces dossiers la situation devrait normalement être régularisée par les anciens propriétaires (avant la réforme cadastrale).

ADOPTÉ

31-14 Renouvellement de l'adhésion et colloque- Carrefour Action Municipale et Famille

Proposé par France Boulet

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu :

- de renouveler l'adhésion au Carrefour Action Municipale et Famille pour 2014.
- que la conseillère Claudia Morlot assiste au colloque du Carrefour Action Municipale et Famille qui se tiendra les 1,2 et 3 mai 2014 à Victoriaville. Les frais d'inscription et de déplacement sont autorisés.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

Madame la mairesse remet au nom du gouverneur général du Canada une médaille et un certificat de mérite au directeur du service de sécurité incendie, Monsieur Réjean Lemaire. Par cet hommage, le Conseil municipal veut souligner son excellent travail et son implication pendant ses 20 années de services accumulées au sein du Service de Sécurité incendie de la municipalité.

Monsieur Lemaire est entré en fonction comme pompier volontaire pour la municipalité en novembre 1993 et depuis février 1999 il agit à titre de directeur du Service de Sécurité incendie.

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

32-14 Comptes à payer

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (janvier 2014) payé	129,40
Cotisations employeur provinciales (janvier 2014) payé	796,96
Élus	2 057,49
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	5 359,74
Pompiers (sal.+ vac) préposé à l'entretien, aide voirie	4 571,49
Florian Ruckstul (repas formation officiers SSI)	46,12
Jean-Philippe Tétreault (repas formation officiers SSI)	62,04
Christine Falcon(encre et papier, pour le service incendie)	56,96
Nopac (collectes matières résiduelles)	3 112,75
Régie intermunicipale (enfouissement 14 180 kg)	936,10
Sani-Éco (recyclage 7 580 kg)	323,59
Bell mobilité (cellulaire) payé	46,35
Hydro-Québec (éclairage public) payé	563,13
Hydro-Québec (Hôtel de Ville) payé	1 615,50
Hydro-Québec (caserne) payé	428,60
Hydro-Québec (site de traitement et postes de pompage) payé	1 453,18
Télébec (caserne) payé	217,83
Télébec (site de traitement) payé	85,23

Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	248,05
Épicerie Gendreau (essence voirie et SSI ,quincaillerie, crème à café)	353,35
Petite caisse (timbres,fourniture bureau,)	103,94
Poste Canada (Ami février)	36,45
Transport Hanigan (déneigement+materiaux chemins municipaux et MTQ, 4è versement de 5)	18 523,64
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,38
Groupe Guérin (location système UV, 3 mois)	131,04
Rona Lesvesque (robinet, materiaux pour tables salle communautaire)	264,52
Seney électrique inc (réparation éclairage public,)	228,13
Aréo Feu Ité (capteur visuel pour citerne)	234,11
Copicom (contrat entretien , copies)	172,34
Papeterie coupal (papier 8,5/11, 8,5/14, boites de rangement)	339,22
Hetek Solutions inc. (calibrage détecteur de gaz)	137,97
Garage Laverdière (huile camion voirie)	11,50
Fernand Tougas (entretien véhicules voirie, essuie glace)	46,60
Paradis Lemieux Avocats (formation éthique 1 conseiller)	172,46
Écono-Mousse (papier mains,papier hygiénique, sacs poubelle)	180,28
Receveur général du Canada (licences radio 2014)	717,00
Société Assurances Automobile du Québec (immatriculation des véhicules)	3 613,04
MRC Brome Missisquoi (travaux entretien CD Morpions Br 57 refacturé aux bénéficiaires)	6 245,70
Les Éclairages CM3 inc (luminaire de rue avec potence)	516,24
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats)	1 558,49
Coldfixe Technologies inc. (entretien du site de traitement des eaux usées, 2/4)	4 886,44

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

ADOPTÉ

Un avis de motion est donné par le conseiller Daniel Tétreault à l'effet que lui ou un autre à sa place présentera lors d'une prochaine session du conseil un règlement concernant la taxation des contribuables bénéficiaires dans les travaux d'entretien de la branche 57 du cours d'eau Morpions.

- 33-14 Adoption après lecture du règlement 380-14 relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) des résidences isolées sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge**
Proposé par : Claudia Morlot
appuyé par : Daniel Tétreault
et résolu que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 380-14 relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) des résidences isolées sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge
Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.
Ce règlement sera déposé dans le livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉ

- 34-14 Entente pour le contrat d'entretien et de soutien - Logiciel première Ligne- PG Solutions**
Proposé par France Boulet
Appuyé par Claudia Morlot
et résolu :
- d'accepter l'entente pour 5 ans, soit de 2014 à 2018, proposée par PG Solutions pour l'entretien et le soutien aux applications du logiciel Première Ligne utilisé par le service de sécurité incendie. La directrice générale est autorisée à signer tous les documents relatifs à cette entente.
 - D'autoriser le paiement immédiat pour la première année (2014) au montant de huit cent trente deux dollars et quatre-vingt quinze cents (832.95 \$) plus les taxes applicables ;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

- 35-14 Coopérative de soutien à domicile du Pays des vergers**
Proposé par Claudia Morlot
Appuyé par Roger Santerre

Et résolu de faire un don de deux cent soixante dix (270) dollars à la coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

36-14 Demande de la Société d'Agriculture de Missisquoi

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Roger Santerre

et résolu de donner deux cent cinquante (250) dollars pour commanditer la 191^{ème} édition de l'exposition de Bedford et de répartir cette somme entre la classe : Jeunes ruraux, section laitiers et les classes chevaux : attelage et selle.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

37-14 Renouvellement des services de téléphonie et d'accès à internet -Vidéotron

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par France Boulet

et résolu de renouveler tous les contrats avec Vidéotron pour une période de trente-six mois.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

38-14 Reddition 2013- Aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 47 138 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par France Boulet

et résolu :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge informe le Ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts , situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

*ADOPTÉ *

39-14 Subvention 2014 pour le Comité des Loisirs de Notre-Dame et pour le Comité de développement Stanbridgeois CDS

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu :

- de verser immédiatement une subvention de treize mille (13 000) dollars au Comité des Loisirs de Notre-Dame pour l'année 2014. L'organisme a remis ses rapports financiers 2013 ainsi que son budget 2014.
- de verser immédiatement une subvention de trois mille (3 000) dollars au Comité de développement Stanbridgeois CDS pour l'année 2014. L'organisme a remis ses rapports financiers 2013 ainsi que son budget 2014.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

40-14 Demande de participation au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec

Attendu que le programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec correspond à l'une des priorités de la municipalité soit la préservation et la mise en valeur de la rivière aux Brochets;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par France Boulet

Et résolu :

- Que la municipalité fasse une demande au programme Pêche en herbe auprès de la fondation de la Faune du Québec
- Que Madame Sylvie Poulin , agente de bureau, soit mandatée pour compléter cette demande et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

41-14 Distribution des arbustes, pépinière de bandes riveraines de la MRC Brome-Missisquoi

Attendu la résolution 268-0813 de la MRC Brome-Missisquoi concernant le prix de vente des arbustes pour les bandes riveraines;

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu de faire un appel aux propriétaires de terrains résidentiels riverains de tous les cours d'eau sur le territoire de la municipalité pour connaître leurs besoins en arbustes pour l'aménagement de la bande riveraine. Un communiqué sera publié dans le journal L'Ami. Le conseil manifeste son intention de participer au projet en finançant 50% de l'achat des arbustes par les résidants. La MRC Brome-Missisquoi vendra les arbustes à la municipalité au montant de deux dollars et treize cents l'unité et la municipalité facturera les propriétaires concernés pour un montant de un dollar et six cents chaque arbuste.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

La deuxième période de questions est ouverte à 21h20.

L'inspecteur changera le coupe froid de la porte latérale de la caserne.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h35.

Je, Ginette Simard Gendreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreault
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière